

## MANOTEL HOLDING S.A., GENÈVE

### Convocation de l'assemblée générale ordinaire sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2001

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires de MANOTEL Holding S.A., Genève, est convoquée pour le **vendredi 21 juin 2002**, à 10 heures 30, dans les salons de l'Hôtel Royal Manotel, rue de Lausanne 41, 1201 Genève.

#### Ordre du jour:

1. Liste de présence et constatation de la validité de l'assemblée générale.
2. Acceptation du procès-verbal de la dernière assemblée générale.
3. Rapport du conseil d'administration pour l'exercice écoulé au 31 décembre 2001 et présentation des comptes en vue de leur approbation.
4. Rapport de l'organe de révision pour l'exercice écoulé.
5. Acceptation du rapport annuel et des comptes pour l'exercice écoulé.
6. Affectation du bénéfice cumulé.
7. Décharge au conseil d'administration et à la direction.
8. Elections au conseil d'administration.
9. Nomination de l'organe de révision.
10. Divers.

Les comptes annuels, le rapport de l'organe de révision et le rapport du conseil d'administration ainsi que le procès-verbal de l'assemblée générale précédente peuvent être consultés au siège de la société, 43, rue de Lausanne, 1201 Genève, à partir du 31 mai 2002.

Les actionnaires déjà inscrits au registre des actions ou qui ont déjà procédé à l'échange de leurs titres au porteur pourront sans autre formalité participer à l'assemblée générale. Les actionnaires qui ne sont pas encore inscrits au registre des actions devront produire leurs actions au porteur (contrôle des titres dès 10 heures).

Genève, le 27 mai 2002

Le conseil d'administration